

A vos factures !

Les impayés ont atteint les 553,5 MD. Les régions du Centre et le secteur résidentiel en sont les principales causes.

La Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg) procède, depuis deux jours, à une campagne de sensibilisation destinée au grand public, dans une tentative d'inciter ses clients sur l'impératif de s'acquitter de leurs factures et de compenser ainsi le creux budgétaire auquel l'entreprise fait face. Cette situation critique commence depuis ces dernières années à se compliquer pour atteindre son paroxysme en février dernier.

En effet, la Steg, définie en tant que principal producteur d'électricité et du gaz, a du mal à gérer sa mission, à assurer ses engagements envers ses fournisseurs et à poursuivre ses projets. Cette impasse revient en grande partie à

ainsi leurs dettes. Pour preuve : les impayés avaient atteint, en décembre 2012, les 407 MD et 493,1 MD en décembre 2013.

Face à cette régression financière, la Steg recourt à une action de sensibilisation comme une tentative souple et intelligente, susceptible de remédier à la situation. Un appel généralisé qui cible, plus particulièrement, la population la plus réfractaire, à savoir la région du Centre. En effet, les gouvernorats de Sousse, de Monastir, de Mahdia, de Kairouan et de Moknine occupent le haut de la liste. Le total des impayés des régions du Centre s'élève à 91,4 MD. La contribution des Kairouanais dans la faille financière de la Steg se traduit par un taux de 24,5%. Les



la liste exhaustive des impayés. Un fardeau financier qui commence sérieusement à peser lourd sur le budget de l'entreprise, pour atteindre, en février 2014, un montant de 553,5 MD.

La boule de neige a progressivement pris de l'ampleur pour s'avérer aujourd'hui une réelle menace, et pour l'entreprise et pour ses clients. En décembre 2010, le cumul des factures impayées était déjà de 172 MD. Après la révolution, les Tunisiens avaient pris l'habitude de négliger leurs devoirs envers leur fournisseur en électricité et en gaz, accumulant

factures impayées concernant à Sousse-Ville sont de 21,9% ; ceux de Monastir sont de 19,5%, Sousse-Nord 13,7%, Mahdia 13% et Moknine 7,4%.

Il est à noter que le secteur résidentiel occupe une place de choix en matière de dette. Sa contribution aux impayés représente 55,7%, ce qui dit long sur la réticence des ménages quant au paiement des factures. Il est suivi du secteur de la fonction publique avec 14% et des entreprises nationales avec 10,6%.

D.B.S.